Accusé de réception en préfecture : 062-226200012-20260921-lmc1550821-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/10/2026
Date de réception préfecture : 16/10/2026

Publication électronique le : 16 octobre 2026

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Sylvie MEYFROIDT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Laurent DUPORGE, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, Mme Maryse DELASSUS, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Alexandre MALFAIT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT.

ADOPTION DE LA 14ÈME TRANCHE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR/PDESI)

(N°2026-362)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;
Vu le Code de l'Environnement et notamment son article L.361-1 ;
Vu le Code du Sport et notamment son article L.311-3 ;
Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;
Vu la délibération n°2018-253 du Conseil départemental en date du 26/06/2018 « Adoption du Schéma Départemental des Espaces Naturels » ;

Vu la délibération n°2019-79 du Conseil départemental en date du 18/03/2019 « Élaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) » ;
Vu la délibération n°2025-336 de la Commission Permanente en date du 15/09/2025 « Projet d'inscription de la 14ème tranche au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) » ;
Vu la délibération n°2024-49 de la Commission Permanente en date du 19/02/2024 « Projet d'inscription des itinéraires VTT de la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) » ;
Vu la délibération n°104/2025 du Conseil municipal de Fouquières-lez-Lens en date du 18/12/2025 « Inscription des parcours de la Station Trail Noyelles-sous-Lens au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) » ;
Vu la délibération n°2025-12-02 du Conseil municipal d'Eleu-dit-Leauwette en date du 16/12/2025 « PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de la Randonnée) - Projet d'inscription des parcours "Station Trail Liévin/Vivalley" sur le territoire » ;
Vu la délibération n°DE_2025_036 du Conseil municipal de la commune de Givenchy-en-Gohelle en date du 08/10/2025 « Inscription de parcours trail au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) » ;
Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Loison-sous-Lens en date du 15/12/2025 « Inscription du parcours trail et marche nordique au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) » ;
Vu la délibération n°12/2025.03 du Conseil municipal d'Avion en date du 18/12/2025 « Inscription du parcours trail au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) » ;
Vu la délibération n°5/2025-229 du Conseil municipal de Harnes en date du 02/12/2025 « Inscription parcours de trail et marche nordique PDIPR - Département » ;
Vu la délibération n°DEL161225_40 du Conseil municipal de Liévin en date du 16/12/2025 « Inscription de parcours trail au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) » ;
Vu la délibération du Conseil municipal de Noyelles-sous-Lens en date du 10/12/2025 « Inscription de parcours de trail et marche nordique au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée » ;
Vu la délibération n°CM-29-04-2026-11 du Conseil municipal d'Angres en date du 29/04/2026 « Inscription au PDIPR » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 5ème commission « Solidarité territoriale et partenariats » rendu lors de sa réunion en date du 07/09/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

Conformément aux dispositions de l'article L.361-1 du Code de l'Environnement, d'adopter, la quatorzième tranche du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) concernant les itinéraires suivants :

- les stations trail Liévin-Vivalley et Noyelles-sous-Lens proposées par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) ;
- les deux parcours de marche nordique proposés par la commune de Noyelles-sous-Lens.

Etant précisé que pour la commune de Lens, les tronçons seront inscrits sous réserve de la réception de sa délibération correspondante.

La liste des communes avec la dénomination des chemins concernés figure au rapport et en annexes à la présente délibération. L'inscription de ces itinéraires au PDIPR vaut inscription au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

….....

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

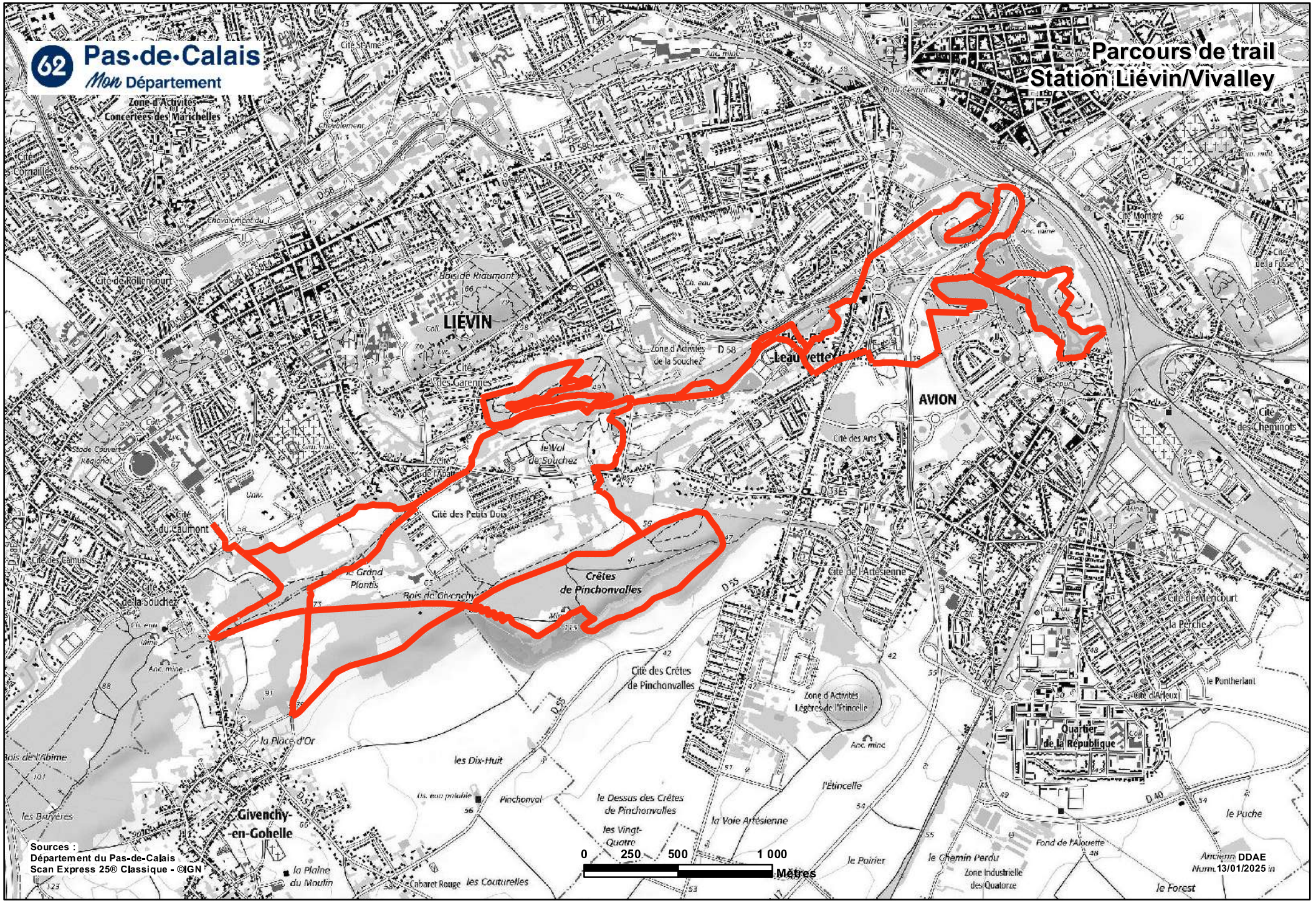
Jean-Claude LEROY

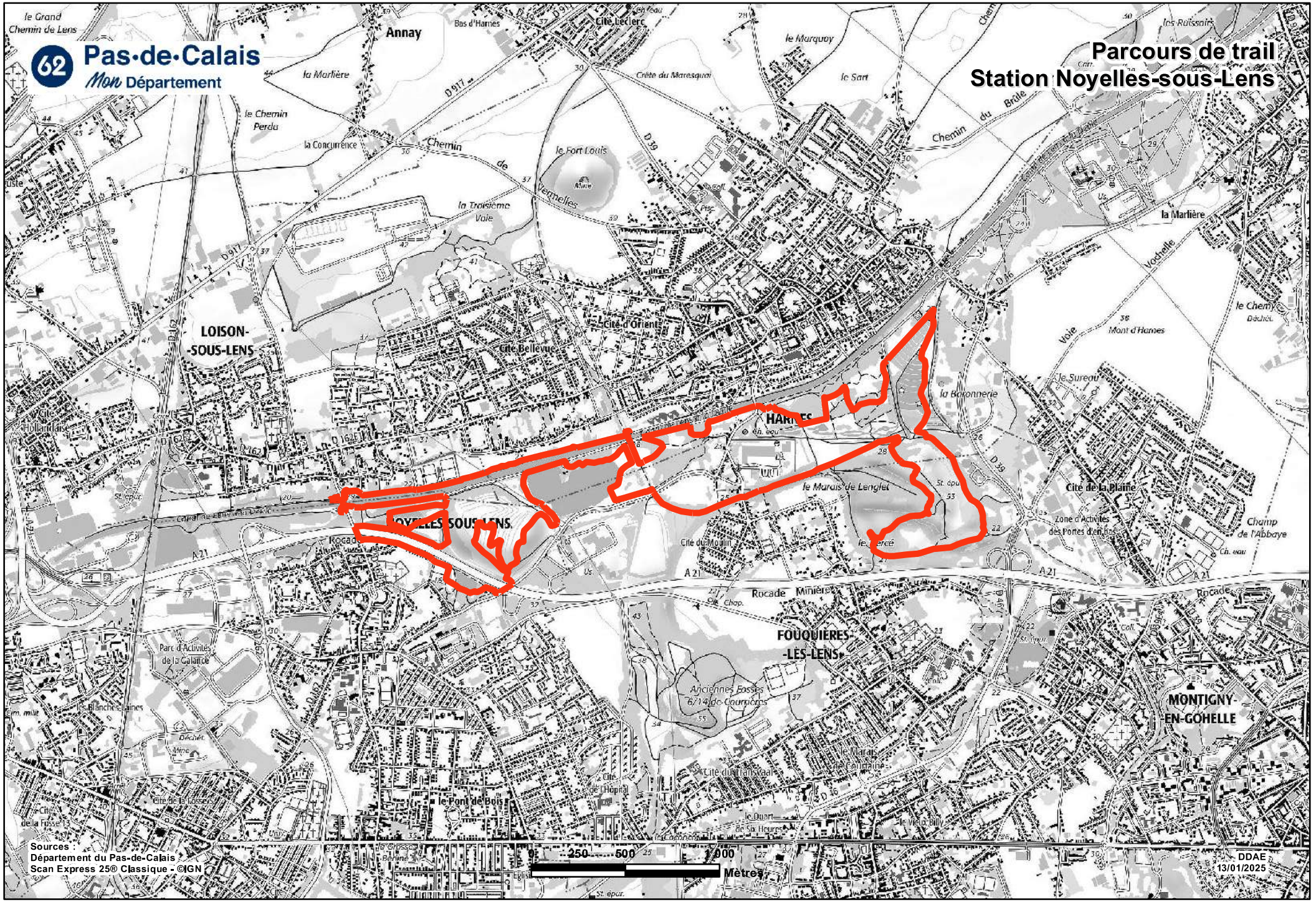
ARRAS, le 21 septembre 2026

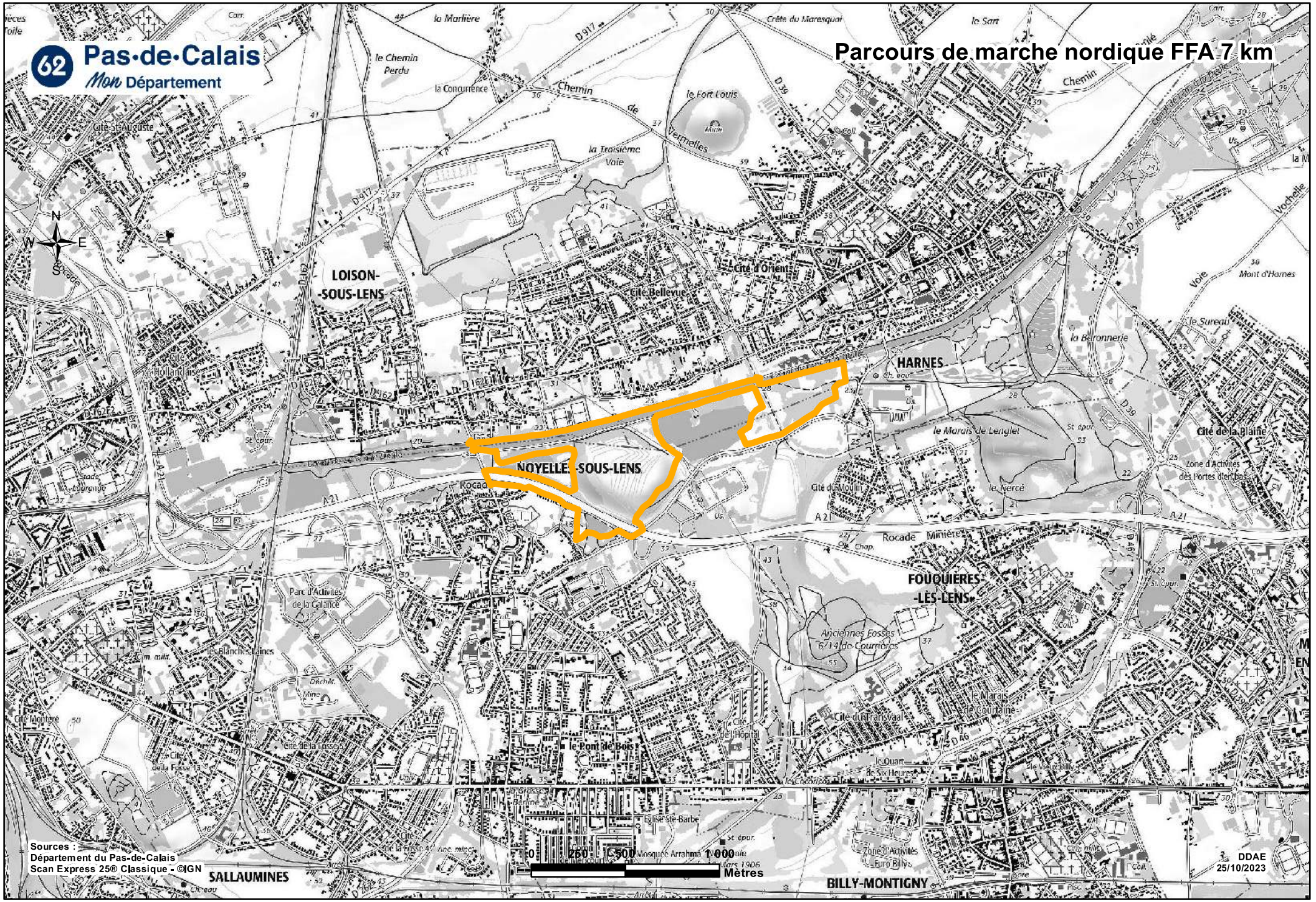
Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

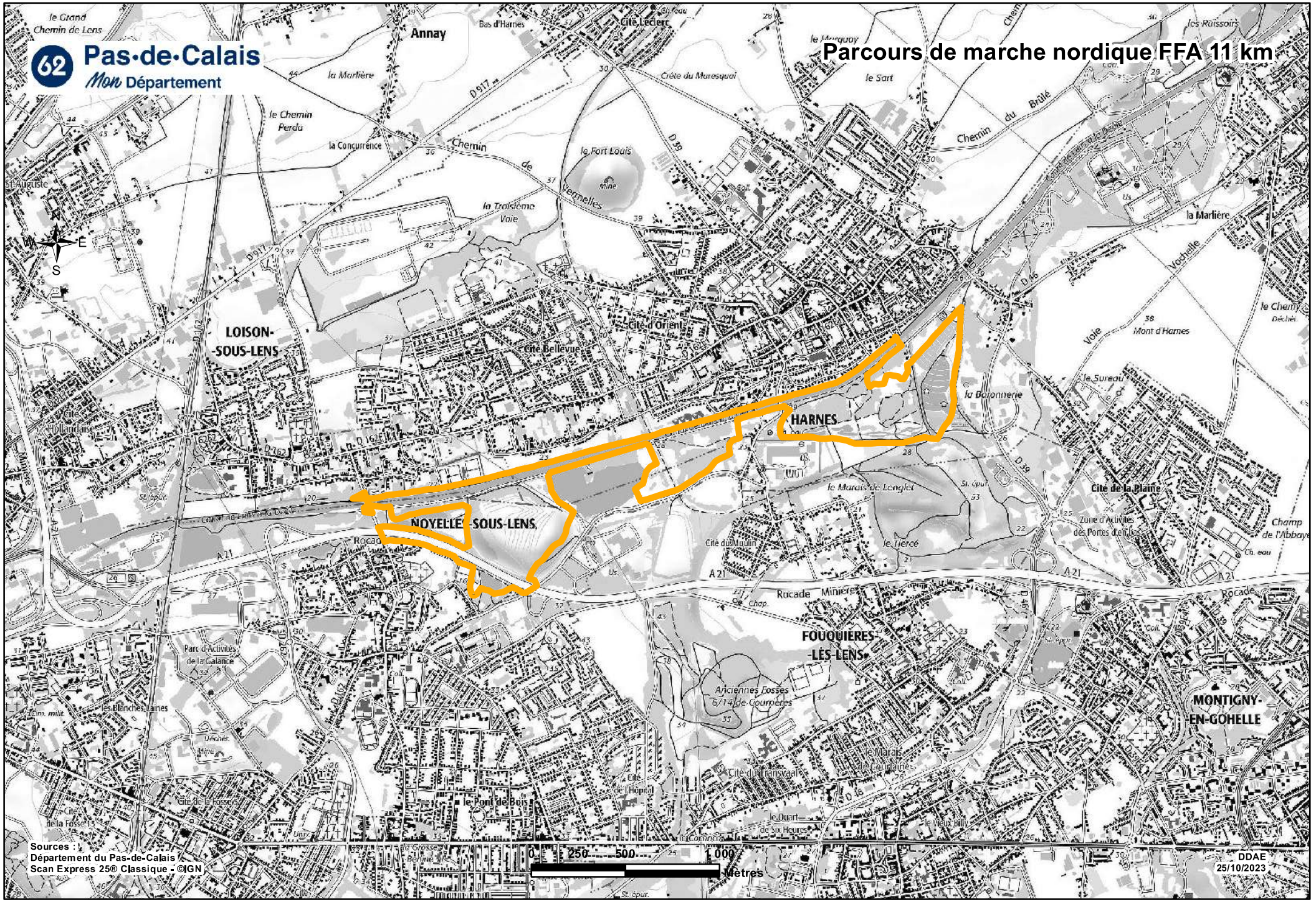
Signé

Maryline VINCLAIRE


62 Pas-de-Calais
Mon Département
Parcours de trail
Station Liévin/Vivalley
LIÉVIN
AVION
Givenchy-en-Gohelle
Crêtes de Pinchonvalles
Cité des Crêtes de Pinchonvalles
Zone d'Activités Concertées des Marichelles
Zone d'Activités de la Souchez
Zone d'Activités Légères de l'Etincelle
Cité des Petits Bois
Cité des Arts
Cité de l'Artésienne
Cité de Méricourt
Cité de la Souchez
Cité du Caumont
Cité de Rollencourt
Cité des Cheminots
Cité de la Fosse 13
Cité Monaco
Cité des Camus
Cité d'Arleux
Quartier de la République
le Vol de Souchez
le Grand Plantis
Bois de Givenchy
Bois de Riaumont
la Place d'Or
les Dix-Huit
Pinchonval
le Dessus des Crêtes de Pinchonvalles
les Vingt-Quatre
la Voie Artésienne
l'Etincelle
le Pairier
le Chemin Perdu
Zone Industrielle des Quatorze
Fond de l'Alouette
le Puche
le Pontheriant
la Perche
le Forest
les Bruyères
Bois de l'Abîme
la Plaine du Moulin
Cabaret Rouge
les Couturelles
Anc. mine
Ch. eau
Stade Couvert Régional
0 250 500 1 000
Mètres
Sources :
Département du Pas-de-Calais
Scan Express 25® Classique - ©IGN
Ancienn DDAE
Num 13/01/2025 in


Pas-de-Calais
Mon Département
Parcours de trail
Station Noyelles-sous-Lens
LOISON-SOUS-LENS
NOYELLES-SOUS-LENS
HARNES
FOUQUIÈRES-LES-LENS
MONTIGNY-EN-GOHELLE
Annay
Cité Leclerc
Cité d'Orient
Cité Bellevue
Cité de la Plaine
la Marlière
le Fort Louis
la Troisième Voie
le Marais de Lenglet
Rocade Minière
A21
Sources :
Département du Pas-de-Calais
Scan Express 25® Classique - ©IGN
0 250 500 1 000
Mètres
DDAE
13/01/2025


Pas-de-Calais
Mon Département
Parcours de marche nordique FFA 7 km
LOISON-SOUS-LENS
NOYELLES-SOUS-LENS
HARNES
FOUQUIERES-LES-LENS
SALLAUMINES
BILLY-MONTIGNY
Cité d'Orient
Cité Bellevue
Cité de la Plaine
le Marais de Lenglet
le Pont de Bois
Sources :
Département du Pas-de-Calais
Scan Express 25® Classique - ©IGN
0 250 500 1 000
Mètres
DDAE
25/10/2023


Pas-de-Calais
Mon Département
Parcours de marche nordique FFA 11 km
Annay
LOISON-SOUS-LENS
NOYELLES-SOUS-LENS
HARNES
FOUQUIERES-LES-LENS
MONTIGNY-EN-GOHELLE
Cité Leclerc
Cité d'Orient
Cité Bellevue
Cité de la Plaine
le Fort Louis
la Troisième Voie
le Marais de Longlet
Rocade Minière
A21
Sources :
Département du Pas-de-Calais
Scan Express 25® Classique - ©IGN
0 250 500 1 000 Mètres
DDAE
25/10/2023

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arrondissement de Lens

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE FOUQUIÈRES-LEZ-LENS
62740

☎ 03.21.77.37.47

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 18 décembre 2025

DELIBERATION n° 104/2025

Ordre n° 20

Objet : INSCRIPTION DES PARCOURS DE LA STATION TRAIL NOYELLES SOUS LENS AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR)

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Fouquières-Lez-Lens, convoqué le 12 décembre 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme HOCHART Donata, Maire.

PRESENTS : HOCHART Donata, Maire ; PAW Renée – CIURYS Christophe – BIELKIN Laurence – FOURNIER Guillaume – HENOT Dominique, Adjoints – BOURGEOIS Carnot – BUYCK Isabelle – PRZYBOROWSKI LAMPIN Brigitte – TANGHE Jacques – TOUIL Marie-Claude – PEZE Bruno – MERESSE Marie-Hélène – DEGAND Daniel – BOUDAOUD Fouad – PORZYCKI Philippe – PAYEN Rémi – JANCZAK Stanislas – TIERTANT Stéphanie, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : BAVYE Raymond – CHAVAUDRA Evelyne et TAVERNESE Audrey, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : TINEBINAL Sabrina – MINOT Grégory – BOULHEMZE Marie-Laure – BOUKHRISS Mamoun – GALLET Ophélie – COINTE Arnaud et MONTEVILLE Georges-Marie, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : MERESSE Marie-Hélène, Conseillère Municipale.
AUXILIAIRE : LANTOINE Gilles, Directeur Général des Services.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté sans observation..

Rapporteur : Monsieur CIURYS Christophe, Adjoint au Maire

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier du Président du Conseil Départemental l'informant que le Département du Pas-de-Calais, conformément à l'article L. 361-1 du code de l'environnement, a décidé d'établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée (PDIPR) destiné à sauvegarder les chemins présentant un intérêt pour la promenade et la randonnée.

Accusé de réception en préfecture
062-216203513-20251230-DELIB104_181225-DE
Date de télétransmission : 30/12/2025
Date de réception préfecture : 30/12/2025

Il est proposé d'inscrire le parcours de la station Trail Noyelles-sous-Lens sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant l'intérêt que porte cette activité sur les chemins suivants :

Tronçon	Référence cadastrale		Dénomination du chemin	Statut (Public/Privé)	Propriétaire
1	AI	3	Chemin (AK248 et 3)	Privé	Commune
2	AL	584 et 291	Terrils du Marais de Fouquières	Privé	Commune
3	AK	248 et 3	Chemin	Privé	Commune

- Propose l'inscription au PDIPR de ces tronçons appartenant à la commune (domaine public ou privé) ;
- Autorise la réalisation de balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les Comités Sportifs (randonnée pédestre, équestre, vtt,...) ;
- S'engage à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'ensemble des tronçons communaux de l'itinéraire ;
- S'engage à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement ;
- Emet un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins (et/ou parcelles) situés sur le territoire de la commune mais ne lui appartenant pas.

VOTE :
Nombre de conseillers en exercice : 29
POUR : 22 dont 3 procurations
CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et clos les jour, mois et an susdits.

La Secrétaire
Madame MERESSE Marie-Hélène

Le Maire.
Madame HOCHART Donata

MAIRIE de FOUQUIÈRES-lez-LENS * 62740 *

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
TRANSMISE A LA SOUS-PREFECTURE le 30 DEC. 2025
PUBLIÉE OU NOTIFIÉE le 30 DEC. 2025
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

MAIRIE de FOUQUIÈRES-lez-LENS * 62740 *

Accusé de réception en préfecture
062-216203513-20251230-DELIB104_181225-DE
Date de télétransmission : 30/12/2025
Date de réception préfecture : 30/12/2025

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 062-216202911-20251216-2025812802-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
Mairie
ELEU-DIT-LEAUWETTE

Liberté Egalité Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du mardi 16 décembre 2025 à 18 H 30
Session ordinaire

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BAVAY - Maire, en suite de convocation en date du 10 décembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : M BAVAY, Mme DECQ, M JEANROY, M. GROSSEMY, M MROZ, M. PRUNEAU, Mme CUYPERS, M. ANDRIEUX, M RIGAUT, Mme SAUTY, CASIER, Mme DESPRES, formant la majorité des membres en exercice,

Excusés : M. DOLEANS donne pouvoir à M JEANROY, Mme MONTEIRO donne pouvoir à M BAVAY,
Absents : Mme GUBIANI, Mme LAUDE, Mme FANTINI.

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUORUM
23	17	8
PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR
12	5	2

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur RIGAUT est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

DELIBERATION N°2025-12-02 : PDIPR *(Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de la Randonnée)* – Projet d'Inscription des parcours « Station Trail Liévin/Vivalley » sur le territoire

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal par lequel Monsieur le Président du Conseil départemental l'informe que le Département du Pas-de-Calais, conformément à l'articleL.361-1 du code de l'Environnement, a décidé d'établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de la Randonnée (PDIPR) destiné à sauvegarder les chemins présentant un intérêt pour la promenade et la randonnée.

Il est proposé d'inscrire le parcours de la station Trail Liévin/Vivalley sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, considérant l'intérêt que porte cette activité sur les chemins suivants :

Tronçon	Référence cadastral		Dénomination du chemin	Statut (Public/Privé)	Propriétaire
2			Rue Louis Virel	Public	Commune
3			Rue Henri Darras	Public	Commune
6	AD	237 et 305	Le Carreau de Fosse	Privé	CALL
7	AD	39	Le Marais	Privé	Commune
8	AC	774	Le Rivage	Privé	CALL
9			Rue Gabriel Peri	Public	Commune
10	AD	267 et 305	Chemin	Privé	CALL
11	AD	302	Chemin	Privé	Commune
12	AD	276, 293, et 295	Chemin	Privé	Commune
13	AC	825,826,840 et 955	Chemin	Privé	Commune
14	AC	760, 762 et 836	Chemin	Privé	CALL
15	AC	773 et 862	Chemin	Privé	Commune
16	AC	737	Chemin	Privé	Commune
17	AC	737	Chemin	Privé	Commune
18	AC	389 et 390	Chemin	Privé	Commune
19			Rue Suzanne Blin	Public	Commune
20			Rue Emile Michel	Public	Commune

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 062-216202911-20251216-2025812802-DE

- Propose l'inscription au PDIPR de ces tronçons appartenant à la commune ;
- Autorise la réalisation du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les Comités sportifs (randonnée pédestre, équestre, vtt...) ;
- S'engage à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'ensemble des tronçons communaux de l'itinéraire ;
- S'engage à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement ;
- Emet un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins (et/ou des parcelles) situés sur le territoire de la commune mais ne lui appartient pas.

Adoptée à l'unanimité.
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire,
Arnaud Rigaut

Le Maire,
Alain BAVAY

MAIRIE D'ELEU-DIT-LEAUWETTE PAS-DE-CALAIS

Délibération N°DE_2025_036

République Française
Département : PAS-DE-CALAIS
Arrondissement : Lens
Commune de ***GIVENCHY-EN-GOHELLE***

Séance du mercredi 08 octobre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	18	19
Date de la convocation : 03/10/2025		
Pour	Contre	Abstention
19	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, VANDOMME Sabine est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Le huit octobre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de SENECHAL Pierre.

Présents : SENECHAL Pierre, ALLART Valentino, FOURNIER Annie Claude, VEGA Guillaume, BARLET Virginie, BECQUET Patrick, DEFONTAINE Monique, GLODEK Martine, HULOT Jean-Michel, BINIENDA Laurent, BRUYERE Jérôme, VANDOMME Sabine, NOE Virginie, EVRARD Olivier, DUBOIS Claude, WOUTS Jean-Louis, CAMPHIN Bernadette, HAIDON Damien
Représentés : BACQ Geneviève représentée par BARLET Virginie
Absents et Excusés :

Objet : Inscription de parcours trail au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal par lequel Monsieur le Président du Conseil Départemental l'informe que le Département du Pas de Calais, conformément à l'article L. 361-1 du code de l'Environnement, a décidé d'établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) destiné à sauvegarder les chemins présentant un intérêt pour la promenade et la randonnée.

Il est proposé d'inscrire le parcours de la station Trail Liévin/Vivalley au PDIPR sur la commune.

Vu le plan et la liste des chemins,
Considérant l'intérêt que porte cette activité sur les chemins,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

- Décide l'inscription au PDIPR de ces tronçons appartenant à la commune (domaine privé) et au Département (domaine privé) ;
- Autorise la réalisation du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les comités sportifs (randonnée pédestre, équestre, vtt, ...) ;
- S'engage à permettre le passage de promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'ensemble des tronçons communaux de l'itinéraire ;
- S'engage à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un

Date de transmission de l'acte: 10/10/2025
Date de reception de l'AR: 10/10/2025
062-216203711-DE_2025_036-DE
A G E D I

chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement ;

- Décide d'émettre un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins, (et/ou parcelles), situés sur le territoire de la commune mais ne lui appartenant pas.

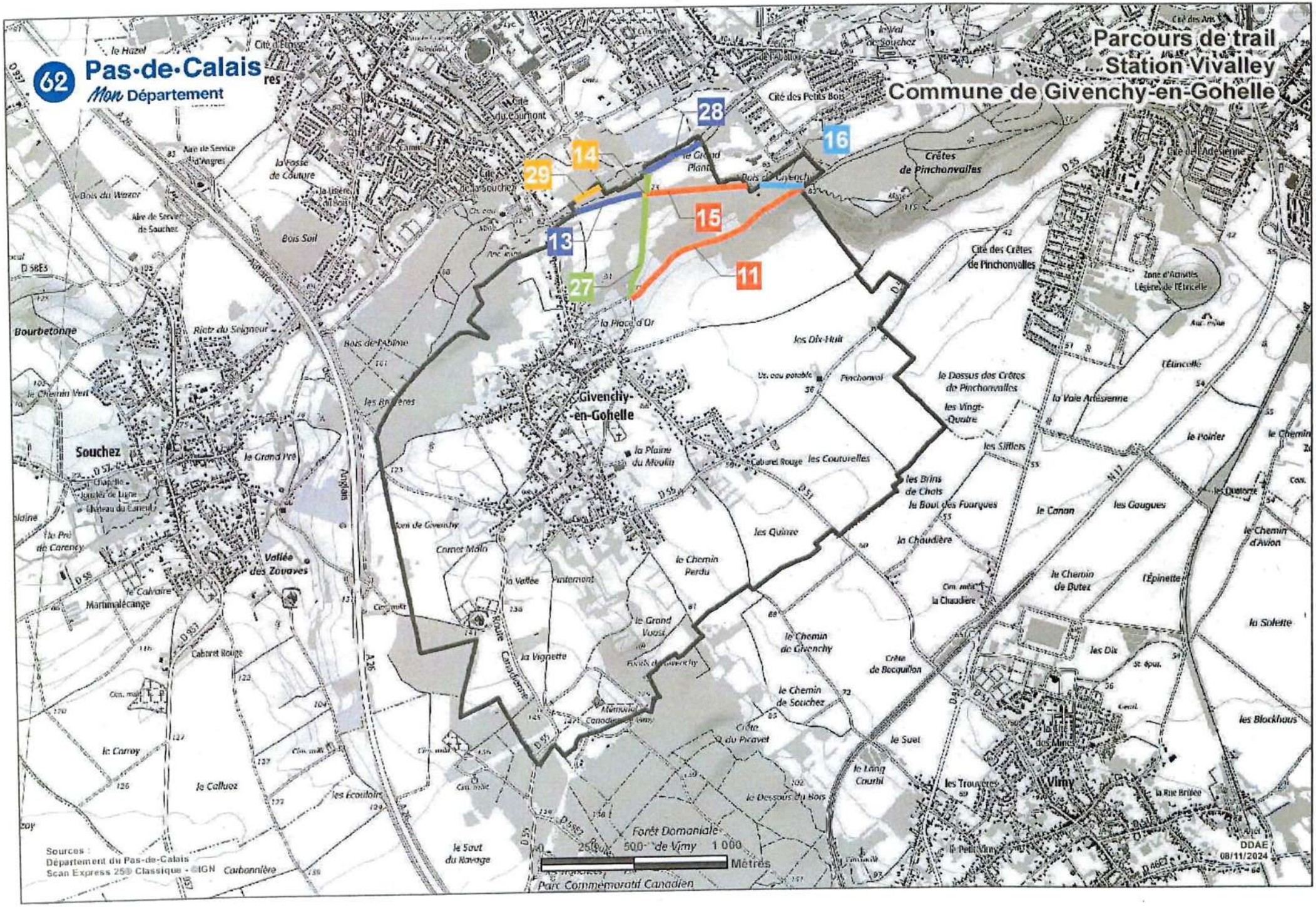
Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

SENECHAL Pierre
Président de séance

VANDOMME Sabine
Secrétaire de séance

MAIRIE DE GIVENCHY-EN-GOHELLE (Pas-de-Calais)

Date de transmission de l'acte: 10/10/2025
Date de reception de l'AR: 10/10/2025
062-216203711-DE_2025_036-DE
A G E D I


62
Pas-de-Calais
Mon Département
Parcours de trail
Station Vivalley
Commune de Givenchy-en-Gohelle
28
16
14
29
15
13
11
27
Givenchy-
-en-Gohelle
Souchez
Vimy
Bourbetonne
Cité des Crêtes de Pinchonvalles
Crêtes de Pinchonvalles
Cité des Petits Bois
Cité du Cournont
Cité de la Souchez
Bois Soil
Bois de l'Abîme
la Place d'Or
les Dix-Huit
Pinchonval
le Dessus des Crêtes de Pinchonvalles
les Vingt-Quatre
la Voie Adesienne
les Sifflets
les Couturelles
les Brins de Chats
le Bout des Fourques
le Canon
les Gougues
la Chaudière
le Chemin Perdu
le Chemin de Givenchy
le Chemin de Souchez
le Chemin de Butez
le Chemin d'Avion
l'Épinette
la Solette
les Dix
les Blockhous
le Suet
le Sart
les Trouvères
la Rue Brûlée
la Vallée Pintemont
la Vignette
le Grand Vivier
Crête de Bocquillon
Crête du Picavet
le Dessous du Bois
le Sart du Ravage
Vallée des Zouaves
le Grand Pré
le Calvaire
Marlimalécange
Cabaret Rouge
le Carroy
le Calluez
les Écouloirs
Cornet Malo
la Plaine du Moulin
Forêt Domaniale de Vimy
Parc Commémoratif Canadien
Sources :
Département du Pas-de-Calais
Scan Express 25® Classique - ©IGN
0 250 500 1 000
Mètres
DDAE
08/11/2024

Commune de GIVENCHY-EN-GOHELLE

Canton de Liévin

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

Itinéraires Trail
Station Vivalley

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
11			CR dit de Lens	Privé	Commune
13	AB	6,7,8,et 11	Le Bois de Givenchy	Privé	Département
14			CR 7 de Liévin	Privé	Commune
15	AB	38, 253, 258 et 261	Le Bois de Givenchy	Privé	Département
16	AB	75	Le Bois de Givenchy	Privé	Département
27			CR 7 de Liévin	Privé	Commune
28	AB	29	Le Bois de Givenchy	Privé	Département
29	AB	7	Le Bois de Givenchy	Privé	Département

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 062-216205237-20251217-DEL_2025_098-DE

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 15 décembre
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 5 décembre,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés suivants :

- Madame Khadija LANNABI donne procuration à Madame Maryline KUCHARSKI
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Aline KUJAWINSKI donne procuration à Madame Marie-Hélène MARLIER
- Madame Corinne LEFEBVRE donne procuration à Madame Françoise TOULOUSE
- Madame Sabrina TROLET donne procuration à Madame Micheline MAYEUX
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ
- Monsieur Jean-Marc FAUVERGUE, absent

Madame Catherine WILLE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Inscription du parcours trail et marche nordique au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que le Département est compétent en matière de randonnée et assure la mise en œuvre du PDIPR permettant de faciliter la pratique de la randonnée et de sauvegarder les chemins ruraux.
Que dans le cadre de son schéma départemental des espaces naturels, confirmé par le pacte des solidarités territoriales approuvé en 2022, l'Assemblée départementale a souhaité étendre ce plan à toutes les itinérances non motorisées afin que le PDIPR constitue le « volet » itinérance du plan départemental des espaces sites et itinéraires.

Sollicitée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la ville de Noyelles-sous-Lens, la Commission permanente du Conseil Départemental du 15 septembre 2025 a examiné et adopté le projet d'inscription des parcours de la station trail et de marche nordique de Noyelles-sous-Lens au PDIPR.
La ville de Loison-sous-Lens est concernée par ces parcours dans la mesure où ils empruntent des tronçons sur le territoire notamment appartenant à la Commune, mais aussi à Voies Navigables de France et au Département.

Considérant l'intérêt d'inscrire les parcours de la station Trail de Noyelles-sous-Lens et de marche nordique sur le territoire,

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 062-216205237-20251217-DEL_2025_098-DE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

↳ **Vote à l'unanimité**

- De valider l'inscription au PDIPR des chemins se situant sur la Commune (domaine public ou privé) comme suit :

➢ S'agissant de la marche nordique

N° de tronçon	Référence cadastrale	Dénomination du chemin	Statut (public ou privé)	Propriétaire
1		Chemin de Halage	Public	DDTM
14	AB 685	Chemin	privé	Commune
15		Rue Georges Rainguez (D 162)	Public	Département
19	AM 153	Chemin de Halage	Privé	Commune
24	AN 5	Chemin	Privé	Commune
25	AM 91	Chemin de Halage	Public	Commune
26	AM 152	Chemin de Halage	Privé	DDTM

➢ S'agissant du parcours de trail

N° de tronçon	Référence cadastrale	Dénomination du chemin	Statut (public ou privé)	Propriétaire
1		Chemin de Halage	privé	VNF
14	AB 685	Chemin	privé	Commune
15		Rue Georges Rainguez (D 162)	Public	Département
16	AB 441-442	Chemin	Privé	Commune
17	AM 152	Chemin	Privé	VNF
18	AM 136	Chemin	Privé	Maurice Bigotte – Lucette Drzdzynski 30 rue Gambetta – Loison-sous-Lens
19	AM 153	Chemin de Halage	Privé	Commune
20	AM 91	Chemin	Privé	Alfons Lewandowski 51 rue de Varsovie - Harnes
21	AM 228	Chemin	Privé	VNF
22	AC 1	Chemin	Privé	Commune
23	AC 46	Chemin	Privé	Commune
24	AN 5	Chemin	Privé	Commune

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 16 décembre 2025

MAIRIE DE LOISON-SOUS-LENS (P. de C.)

Le Maire,

Daniel KRUSZKA

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS · ARRONDISSEMENT DE LENS

CANTON D'AVION

VILLE d'AVION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE

Conseillers en exercice : **33**
Présents : **27**
Votants : **32**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean LÉTOQUART,** Maire, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, en suite de la convocation en date du douze décembre deux mille vingt-cinq, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

OBJET :

12/2025.03 : Inscription du parcours trail au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

ETAIENT PRESENT(E)S

M. LÉTOQUART Jean, **Maire,**

Mmes et MM. GOSSELIN David, CIOFFI Perrine, DUQUESNOY Cyril, BOUZIANE Zineb, BARANOWSKI Alain, VERNACK née WILLERVAL Christelle, SAYON Guillaume, PETIT née PONCHANT Brigitte, KOUJANE Brahim, **Adjoints au Maire.**

Mmes et MM. TISON née CARON Danielle, CHERET Pierre, CAPRON née PARENT Renée, LAURENT Marc, GUILLEMANT Gilles, BEUGNET née DUFAY Pascale, LACROIX née LHERBIER Renée, BOURDON Fabrice, POLY née APOURCEAU Cathy, SUSZKA Daniel, DOUIHI Mohamed, LOEUILLEUX Linda, PICARD née BEAUVOIS Karin, TISON Sandrine, YAMANI née ARBIA Fadhila, IDYOUSSEF Abdeljalil, TARGOWSKI née WLODARSKI Danielle, **Conseillers Municipaux.**

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S

-Monsieur GEST Alex, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à Madame CIOFFI Perrine,
- Madame SCHIAVON née VAHE Rose-May, Conseillère Municipale, qui a donné pouvoir à Madame TARGOWSKI née WLODARSKI Danielle,
-Monsieur DECONINCK Guy, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à Monsieur LÉTOQUART Jean,
-Madame FONTAINE Laetitia, Conseillère Municipale, qui a donné pouvoir à Monsieur DUQUESNOY Cyril,
-Madame OWCZARZAK Dany, Conseillère Municipale, qui a donné pouvoir à Monsieur GOSSELIN David.

ABSENT

-Monsieur SARDO Anthony, Conseiller Municipal.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le **19 Décembre 2025** et que la convocation du Conseil avait été faite le **12 Décembre 2025.**

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
Jean LÉTOQUART

Les Conseillers Municipaux présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Danielle TISON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
062-216200659-20251218-2025-03-DE
Date de télétransmission : 20/12/2025
Date de réception préfecture : 20/12/2025

12/2025.03

<u>Objet :</u> Inscription du parcours trail au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Monsieur Cyril DUQUESNOY, Rapporteur expose que depuis la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983, le Département du Pas-de-Calais est compétent en matière de randonnée et assure la mise en œuvre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), permettant de faciliter la pratique de la randonnée et de sauvegarder les chemins ruraux.

Il explique que conformément à l'article L. 361-1 du code de l'environnement, le Département du Pas-de-Calais a décidé d'établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et a souhaité étendre ce plan à toutes les itinérances non motorisées afin que le PDIPR constitue le « volet » itinérance du plan des espaces sites et itinéraires.

Il ajoute que dans ce cadre, sollicitée par la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, la Commission Permanente du Conseil Départemental du 15 septembre 2025, a examiné et adopté le projet d'inscription des parcours de la station trail Liévin/Vivalley au PDIPR tel que repris au plan ci-annexé.

La Ville d'AVION est concernée par ce parcours, sur les chemins suivants :

Tronçon	Référence cadastrale		Dénomination du chemin	Statut (public/privé)	Propriétaire
5	AI	3,7, 34 et 35	Chemin	Privé	Commune
15			Rue Emile Michel	Public	Commune
16			Rue Pierre Curie	Public	Commune
17	AD	256	Rue du Docteur Roux	Public	Commune
18	AD	6 à 17, 208, 224 et 226	Chemin	Privé	Commune
19	AD	3, 7, 34 et 35	Chemin	Privé	Commune
20	AI	34	Chemin	Privé	Commune
21	AH	132	Chemin	Privé	Commune
22	AI	11, 34, 36 et 41	Chemin	Privé	Commune
23	AD	226	Chemin	Privé	Commune

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

Accusé de réception en préfecture
062-216200659-20251218-2025-03-DE
Date de télétransmission : 20/12/2025
Date de réception préfecture : 20/12/2025

- **PROPOSE** l'inscription au PDIPR de ces tronçons appartenant à la commune (public ou privé),
- **AUTORISE** la réalisation du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les Comités Sportifs (randonnée, pédestre, équestre, vtt...),
- **S'ENGAGE** à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'ensemble des tronçons communaux de l'itinéraire,
- **S'ENGAGE** à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement,
- **EMET** un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins, rues et parcelles situés sur le territoire de la commune ne lui appartenant pas.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à **AVION**, le 18 Décembre 2025.

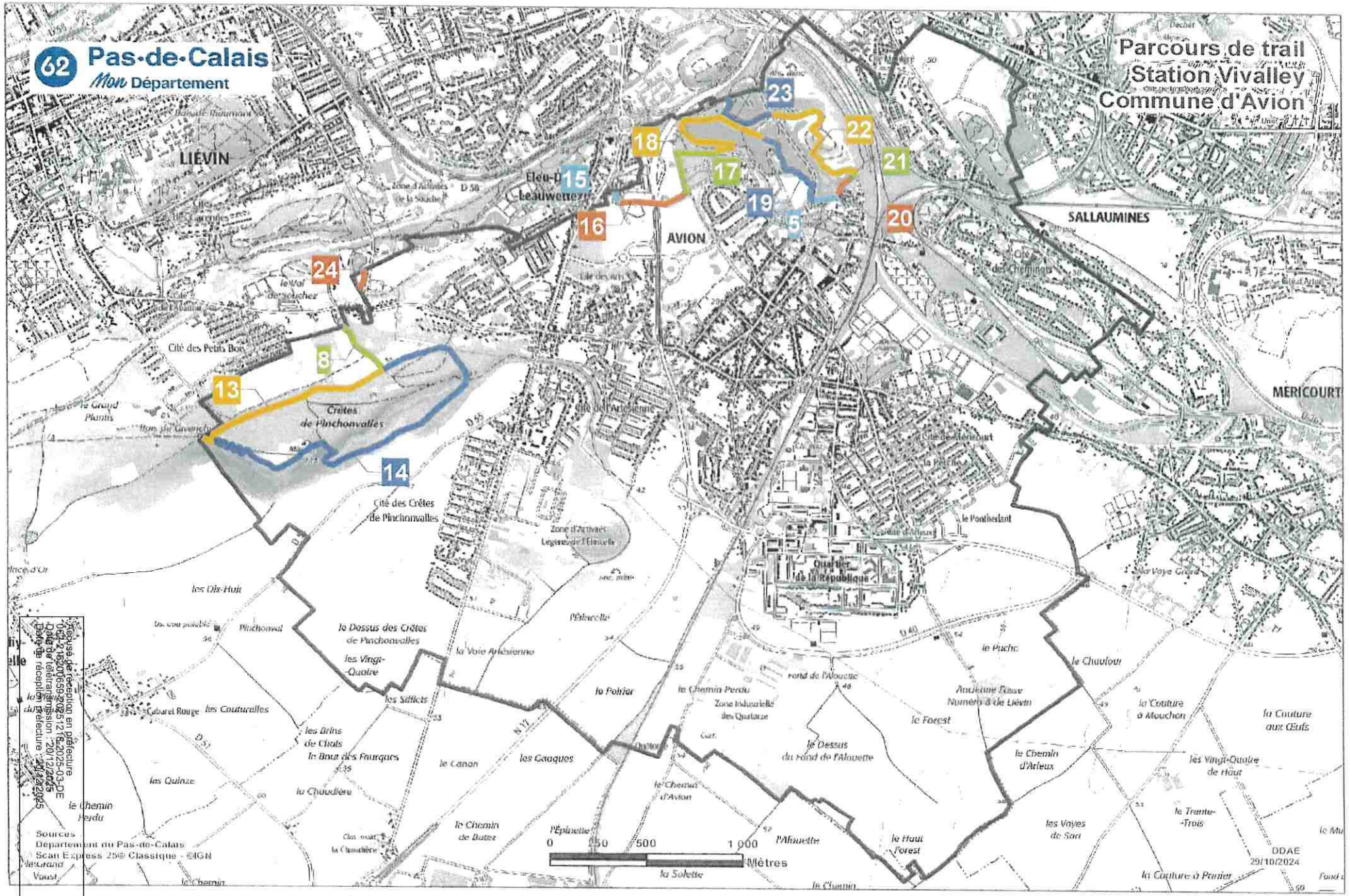
Le Maire,
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

Jean LÉTOQUART

MAIRIE D'AVION (Pas-de-Calais)

Date de dépôt en Sous-Préfecture de LENS :
Date de Publication :

Accusé de réception en préfecture
062-216200659-20251218-2025-03-DE
Date de télétransmission : 20/12/2025
Date de réception préfecture : 20/12/2025


62 Pas-de-Calais
Mon Département
Parcours de trail
Station Vivalley
Commune d'Avion
LIÉVIN
AVION
SALLAUMINES
MÉRICOURT
Éleu-dit-Beauvrage
Cité des Petits Bois
Crêtes de Pinchonvalles
Cité des Crêtes de Pinchonvalles
Cité de l'Artésienne
Cité de Méricourt
Quartier de la République
Zone d'Activités Légère de l'Étoile
Zone Industrielle des Quatorze
les Dix-Huit
Pinchonval
le Dessus des Crêtes de Pinchonvalles
les Vingt-Quatre
la Voie Artésienne
l'Étincelle
le Poirier
le Chemin Perdu
le Pucho
le Chaulour
le Forest
le Dessus du Fond de l'Alouette
Ancienne Fosse Numéro 3 de Liévin
la Couture à Mouchon
la Couture aux Œufs
les Vingt-Quatre de Haut
le Chemin d'Arleux
le Trente-Trois
les Voyes de Sari
le Haut Forest
la Couture à Perrier
Cabaret Rouge
les Couturelles
les Brins de Chats
le Bout des Fourques
les Quinze
le Chemin Perdu
le Chemin de Butte
le Canon
les Gaques
le Chemin d'Avion
l'Épinette
l'Alouette
la Solette
le Chemin
0 250 500 1 000 Mètres
Sources
Département du Pas-de-Calais
Scan Express 25® Classique - ©IGN
DDAE
29/10/2024
Accusé de réception en préfecture
062-216200659-20251218-2025-03-DE
Date de télétransmission : 20/12/2025
Date de réception préfecture : 20/12/2025

Commune d'AVION

Canton d'Avion

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

Itinéraires Trail
Station Vivalley

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
5	AI	3, 7, 34 et 35	Chemin	Privé	Commune
8			Chemin de Givenchy	Public	
13			Bois de Givenchy	Privé	
14	BL	10, 14, 17 et 125	Chemin de Givenchy	Privé	Département
15			Rue Emile Michel	Public	Commune
16			Rue Pierre Curie	Public	Commune
17	AD	256 et 257	Rue du Docteur Roux	Privé	CALL
18	AD	6 à 17, 208, 224 et 226	Chemin	Privé	Commune
19	AD	3, 7, 34 et 35	Chemin	Privé	Commune
20	AI	34	Chemin	Privé	Commune
21	AH	132	Chemin	Privé	Commune
22	AI	11, 34, 36 et 41	Chemin	Privé	Commune
23	AD	226	Chemin	Privé	Commune
24	BM	87	Chemin	Privé	Commune de Liévin

Accusé de réception en préfecture
062-216200659-20251218-2025-03-DE
Date de télétransmission : 20/12/2025
Date de réception préfecture : 20/12/2025

/GRP TBM/L 9/	29/06/2009
/GR C/GRP SM/GRP TBM/L 9/	29/06/2009
/GR C/GRP SM/GRP TBM/	29/06/2009

Accusé de réception en préfecture
062-216200659-20251218-2025-03-DE
Date de télétransmission : 20/12/2025
Date de réception préfecture : 20/12/2025

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE LENS

CANTON
DE HARNES

CM 02.12.2025-Délibération n° 5 / 2025-229

Nomenclature : 8.4

COMMUNE DE HARNES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 DECEMBRE 2025

OBJET : **Inscription parcours de trail et marche nordique PDIPR - Département**

Membres en exercice :	33
Présents :	
- jusque 20h00 :	26
- *à partir de 20h01 :*	*25*
Absents avec pouvoir	
- jusque 20h00 :	4
- *à partir de 20h01 :*	*5*
Absents excusés :	0
Absents non excusés :	3
Quorum :	17

Rapporteur : Sébastien LYSIK

Accusé de réception en préfecture
062-216204131-20251202-DEL229-20251202-DE
Date de télétransmission : 05/12/2025
Date de réception préfecture : 05/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 décembre, à 19 heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUQUESNOY Philippe, Maire de HARNES, à la suite de la convocation en date du 26 novembre 2025.

ETAIENT PRESENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : *DUQUESNOY Philippe ; PUSZKAREK Valérie ; WITKOWSKI Annick ; HAINAUT Jean-Pierre ; GRUNERT Fabrice ; LYSIK Sébastien ; DESSURNE Alexandre ; YATTOU Safia ; GUELMENGER André ; TORCHY Patrice ; GUIRADO Carole ; KALETA Jean-François ; ALLARD Maryse ; MATUSIAK Gérard ; RATAJCZYK Patricia ; HOUZIAUX Jeanne ; BONDOIS Anne Catherine ; AOMAR Jean-Claude ; HARLAY Sandra ; TATE Corinne ; ROZBROJ François ; JACQUART Guylaine (jusque 20h00) ; GARENAUX Anthony ; DEDOURGES André ; FONTAINE Jean-Marie ; DENDRAEL Véronique*

ABSENTS AVEC POUVOIR : *SCHUBERT Nadine pouvoir à LYSIK Sébastien ; LENORT-GRUSZKA Nathalie pouvoir à PUSZKAREK Valérie ; DUVAL Christelle pouvoir à GRUNERT Fabrice ; GUELMENGER Pauline pouvoir à GUELMENGER André ; JACQUART Guylaine pouvoir à GARENAUX Anthony (à partir de 20h01)*

ABSENTS EXCUSES *: //*

ABSENTS NON EXCUSES *: MADAU Jonathan ; MOREL Dominique ; GUFFROY Joachim*

SECRETAIRE DE SEANCE : *HAINAUT Jean-Pierre*

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil municipal du courrier réceptionné le 29 septembre 2025 par lequel Monsieur le Président du Conseil Départemental l'informe que le Département du Pas-de-Calais, conformément à l'article L. 361+1 du code de l'Environnement, a décidé d'établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) destiné à sauvegarder les chemins présentant un intérêt pour la promenade et la randonnée.
Il est proposé d'inscrire le parcours de la station Trail Noyelles-sous-Lens sur le territoire et le parcours de marche nordique.

Vu l'avis favorable de la commission mixte Cadre de vie – Urbanisme – Développement durable et économique / Sport – Culture – Vie associative – Jumelages du 21 novembre 2025,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,
Sur proposition de son Président,

LE CONSEIL MUNICIPAL, considérant l'intérêt que porte ces activités sur les chemins suivants, à l'unanimité :

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
3	AC	179	Chemin	Privé	Commune
5	AE	865	Chemin de Halage	Privé	DDTM
6	AC	871, 870, 985, 988 et 935	Chemin	Privé	Commune
7	AC	112	Chemin de Halage	Privé	DDTM
8	AE	845	Chemin	Privé	Commune
9	AE	865	Passerelle	Public	Commune
10	AE	411	Chemin	Privé	Commune
11	AC	176	Chemin	Privé	Commune
12	AC	176	Chemin de halage	Privé	Commune
13	AC	176 et 2	Chemin	Privé	Commune
14	AC	176 et 13	Chemin	Privé	Commune
15	AC	99 et 179	Chemin	Privé	Commune
16	AC	179	Chemin	Privé	Commune
17	AC	162	Lagunage	Privé	Commune
18	AC	162, 149 50 et 183	Lagunage	Privé	Commune
19	AC	182 et 54	Chemin	Privé	Commune de Fouquières-les-Lens
20	AE	90, 411 et 91	Chemin	Privé	Commune

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
3	AC	179	Chemin	Privé	Commune
5	AE	865	Chemin de halage	Privé	DDTM
7	AC	112	Chemin de halage	Privé	DDTM
8	AE	845	Chemin	Privé	Commune
9	AE	865	Passerelle	Privé	DDTM
12	AC	176	Chemin de halage	Privé	Commune
14	AC	176 et 13	Chemin	Privé	Commune
15	AC	99 et 179	Chemin	Privé	Commune
16	AC	179	Chemin	Privé	Commune
17	AC	162	Chemin	Privé	Commune
18	AC	162, 149 50 et 183	Chemin	Privé	Commune
19	AC	54	Chemin	Privé	Commune de Fouquières-les-Lens
20	AE	90, 411 et 91	Chemin	Privé	Commune
21	AE	91	Chemin	Privé	Commune
22	AC	871, 870, 985, 988 et 935	Chemin de halage	Privé	Commune
23	AC AE	176 411	Chemin de halage	Privé	Commune
24	AC	176	Chemin de halage	Privé	Commune
25	AC	179, 197 et 199	Chemin	Privé	Commune
26	AC	111 et 54	Chemin	Privé	Commune de Fouquières-les-Lens
27	AC	182 et 54	Chemin	Privé	Commune de Fouquières-les-Lens
28	AC	149	Chemin	Privé	Commune
28	AC	149 et 50	Chemin	Privé	Commune
30	AC	179	Chemin	Privé	Commune
31	AC	179	Chemin	Privé	Commune
32			Passerelle	Public	DDTM
33			Chemin de halage	Public	DDTM
34	AC	112	Chemin de halage	Privé	DDTM
35	AC	176, 2 et 3	Chemin	Privé	Commune
36	AE	665	Chemin de halage	Privé	DDTM

- PROPOSE l'inscription au PDIPR de ces tronçons appartenant à la commune (domaine public ou privé)
- AUTORISE la réalisation du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les Comités sportifs (randonnée pédestre, équestre, VTT,…)
- S'ENGAGE à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonne conditions et à entretenir l'ensemble des tronçons communaux de l'itinéraire

- S'ENGAGE à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations financières ou d'aménagement
- EMET un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins (et/ou des parcelles) situés sur le territoire de la commune mais ne lui appartenant pas

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le Département et de sa publication ou de son affichage. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait certifié conforme,
A HARNES, les jours, mois et an susdits

Le secrétaire de séance

Jean-Pierre HAINAUT

Le Maire de HARNES,

Philippe DUQUESNOY

l'Entreprenante !

Direction Générale des Services Techniques

2025 12 23 11 1672

Monsieur Jean-Claude LEROY
Président du Conseil Départemental
Pôle Aménagement et Développement Territorial
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 9

Liévin, le 22 DEC. 2025

Objet : Inscription de parcours trail au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
Nos réf. : JB/CR

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en séance du 16 décembre 2025, le Conseil Municipal a autorisé l'inscription des tronçons au PDIPR, évoqués dans votre courrier du 23 septembre 2025, pour la pratique du trail.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint une ampliation de la délibération correspondante.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Par délégation du Maire,
L'Adjoint,

Daniel FRUCHART

Le Maire,

Laurent DUPORGE,
Vice-Président du Conseil Départemental.

Toute correspondance est à adresser à l'attention de Monsieur le Maire
MAIRIE DE LIEVIN - 45 RUE EDOUARD VAILLANT CS 30049 62801 LIEVIN CEDEX
Tél. 03 21 44 89 89 - E-mail : laurent.duporge@lievin.fr

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 062-216205104-20251216-DEL161225_40-DE

rtement du
S-DE-CALAIS

Arrondissement de Lens

VILLE DE LIEVI
-=-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à 18:00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DUPORGE Laurent, Maire, en suite d'une convocation, en date du mardi 9 décembre 2025.

Séance du 16 DÉCEMBRE 2025

Délibération n°DEL161225_40

Etaient présents :
M. DUPORGE, M. MICHALAK, Mme SADOUNE, Mme GERMA, M. JACKOWSKI, Mme VANCAILLE, M. FRUCHART, Mme CLEMENT, M. BECQUET, Mme CHIARELLO, Mme BETREMIEUX, M. FLAMENT, Mme DA SILVA, M. DEPREZ, M. TEILLIEZ, Mme DELARUYELLE, Mme RUSIN, Mme HOVE, M. TISON, Mme PRUVOST, M. NOISETTE, M. BELKADI, Mme BELCIO, M. MIKOLAJCZYK, Mme MARTIN, Mme NESPOLA, M. GORRIEZ, Mme DELAPORTE, Mme DHEDIN, M. DARRAS, M. CHAGAR

Absents excusés ayant donné procuration :
Mme PLANARD, Mme BELLOUNI, Mme LEROY
Absents excusés n'ayant pas donné procuration :
M. DERNONCOURT, Mme BENEZIT, M. MOMPEU, M. LAMOTTE, Mme DELONGHAI

M. NOISETTE Julien est désigné(e) comme secrétaire de séance.

OBJET : Inscription de parcours trail au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que Monsieur le Président du Conseil départemental, conformément à l'article L.361-1 du code de l'Environnement, a décidé d'établir un PDIPR destiné à sauvegarder les chemins présentant un intérêt pour la promenade et la randonnée.

Il rappelle qu'en 2022, l'Assemblée départementale a souhaité étendre ce plan à toutes les itinérances non motorisées afin que le PDIRP constitue le « volet » itinérance du plan départemental des espaces sites et itinéraires.

La Commission permanente du Conseil départemental, sollicitée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, du 15 septembre 2025 a examiné et adopté le projet d'inscription du parcours de la station trail Liévin/Vivalley au PDIPR.

Monsieur le Maire explique que la commune de Liévin est concernée par ces parcours, il y a donc lieu de donner un accord sur l'inscription des tronçons suivants au PDIPR pour la pratique du trail:

N° de tronçon	Références cadastrales	Dénomination du chemin	Statut	Propriétaire
6		Rue Vuillemin	Public	Commune de LIEVIN
8	BP 56	Route d'Avion	Privé	Territoires 62
11	BP 27	Route d'Avion	Public	Département
12		Rue du Percot	Public	Commune de LIEVIN
13	BP 7	Rue Ampère	Privé	CALL
14	BS 18	Le Bois de Givenchy	Public	Département
20	BT 148-162-164-167-187	Rue de Cracovie	Privé	Territoires 62
21	BT 148-186-187	Rue de Cracovie	Public	Commune de LIEVIN
22		Rue de Cracovie	Public	Commune de LIEVIN
23		Rue Maurice Garin	Public	Commune de LIEVIN
24	BT 135-141-148-161-176-187-192	Rue Georges Charpak	Privé	Territoires 62

Envoyé en préfecture le 18/12/
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 062-216205104-20251216-DEL161

25	BR 87	Mail Christian Poinloup	Privé	Commune de LIEVIN
26	BR 119-120-429-430	Rue de la Bruyère	Public	Département
27	BO 50	Les Terrils	Public	Commune de LIEVIN
28	BO 49	Les Terrils	Public	CALL
29	BO 50	Les Terrils	Public	Commune de LIEVIN
30	BO 49	Les Terrils	Public	CALL
31	BO 51	Les Terrils	Public	Commune de LIEVIN
32	BO 49	Les Terrils	Public	Commune de LIEVIN
33	BO 48	Les Terrils	Public	Commune de LIEVIN
34		Rue François Coppée	Public	Commune de LIEVIN
35	BO 127	Sous Les Terrils	Public	Commune de LIEVIN
36	BO 51	Les Terrils	Public	Commune de LIEVIN
37	BP 16	Route d'Avion	Public	Commune de LIEVIN
38	BP 48	Route d'Avion	Public	Commune de LIEVIN
39	BT 165-180-181	Chemin	Public	Territoires 62

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé qui précède,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Propose l'inscription au PDIPR de ces tronçons appartenant à la commune (domaine public ou privé) ;

Autorise la réalisation du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les comités sportifs (randonnée pédestre équestre vtt,...)

S'engage à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'ensemble des tronçons communaux de l'itinéraire ;

S'engage à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncière ou d'aménagement ;

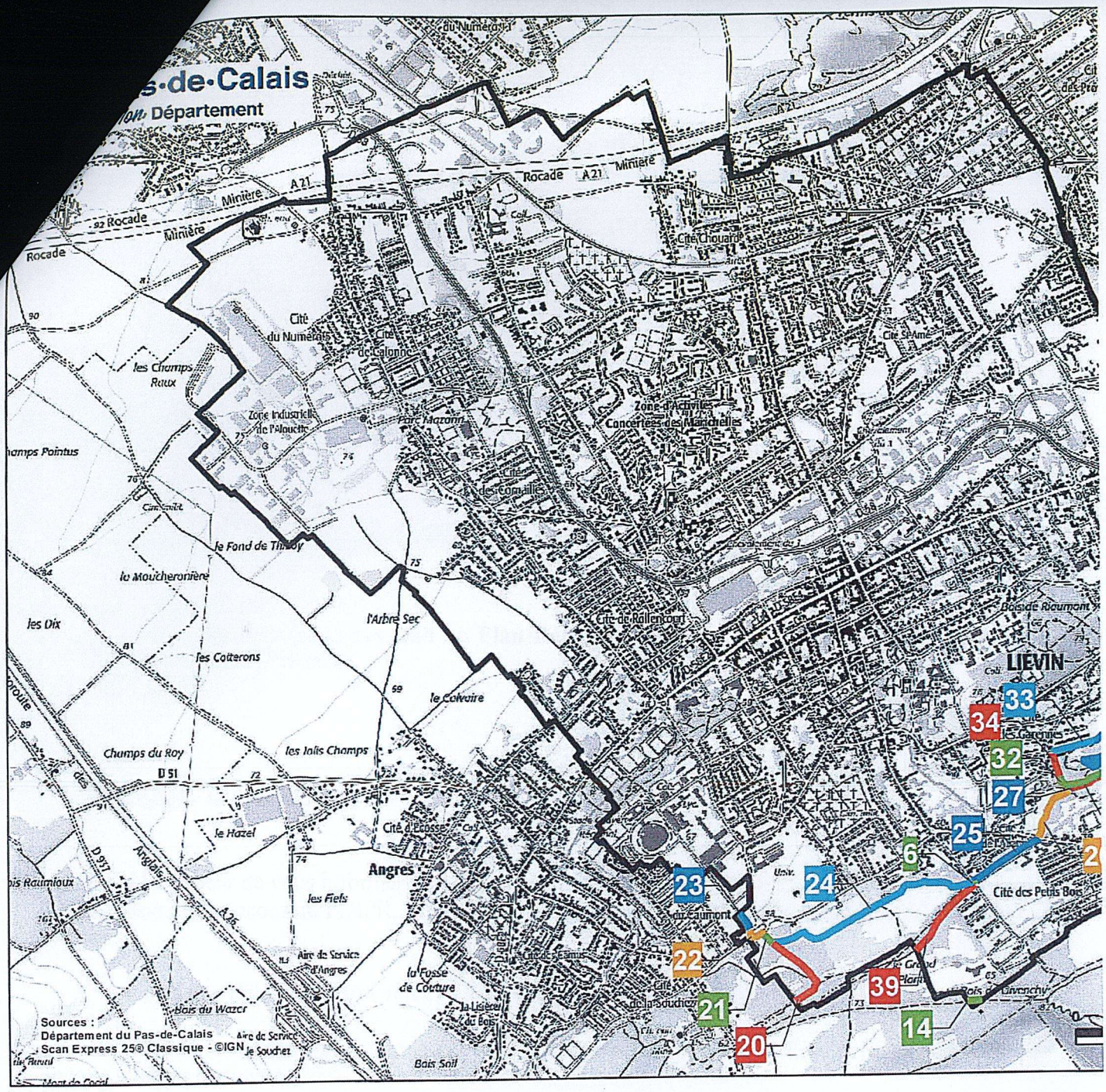
Emet un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins (et/ou des parcelles) situés sur le territoire de la commune mais ne lui appartenant pas.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le Département et de sa publication ou de son affichage. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

« Ont signé au registre, les membres présents ».

Pour copie conforme ,
Le Maire,

Laurent DUPORGE


Rocade
Minière
A21
Cité du Numérois
Cité de Calonne
Cité Chouard
Cité St-Amé
Zone d'Activités Concertess des Manchelles
Zone Industrielle de l'Alouette
Parc Mazoni
les Champs Roux
le Fond de Thiroy
le Moucheronière
les Dix
les Cotterons
l'Arbre Sec
le Calvaire
Cité de Rollencourt
Bois de Riaumont
LIEVIN
Champs du Roy
les Jolis Champs
D 51
le Hazel
Cité d'Ecosse
Angres
les Fiefs
Aire de Service d'Angres
la Fosse de Couture
Cité de la Soudière
Cité des Petits Bois
Bois du Wazer
Bois Soil
Aire de Service le Souchez
Sources :
Département du Pas-de-Calais
Scan Express 25® Classique - ©IGN
33
34
32
27
25
6
2
23
24
22
39
21
14
20

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 062-216206284-20251211-17_10DEC25-DE

Département du PAS-de-CALAIS

Arrondissement de LENS

OBJET

Département

Inscription de parcours de trail et marche nordique au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

VILLE DE NOYELLES-sous-LENS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 10 décembre,**********

Le Conseil Municipal de la Ville de NOYELLES-sous-LENS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M.ROGER Alain**, Maire, à la suite de la convocation adressée **le 04 décembre 2025** dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément aux articles L2121-10, 2121-11 et 2121-12 du Code des Collectivités Territoriales.**********

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Alain ROGER, Maire, Sabine FINEZ, Philippe CERF, Marie-Hélène GUEYDON, Freddy MIETTE, Emmanuelle DHONDT, Jérôme CARON, Adjoints, Bernard FINEZ, Claude SIBIRIN, Patrice WETISCHEK, Louis ALEXANDRENNE, Alain VANTREPOTTE, Chantal GAUTIER, Françoise LORIOT, Jean PERRAULT, Corinne PIETRASZKIEWIECZ, Fatime TORCHI, Karine DOLCZEWSKI, Sabrina ZIANE, Philippe REPPERT, Neige-Line DEQUIDT, Audrey OUSSKOU, (Conseillers Municipaux).**********

ÉTAIENT ABSENTS : MM.Sandra BLANCHARD (procuration à Philippe CERF), Jean-Michel SKOTARCZAK (procuration à Alain ROGER), Adjoints, Maurice BERNARD (procuration à Freddy MIETTE), Valérie SIKORA (procuration à Sabine FINEZ), Yannick NOWAK (procuration à Philippe REPPERT), Jean-Marc LEBAS (procuration à Audrey OUSSKOU), Conseillers Municipaux.**********

ÉTAIT ABSENTE : MM.Joëlle COCHEZ, Conseillère Municipale.**********

Monsieur Louis ALEXANDRENNE a été désigné secrétaire de séance et a accepté de remplir les fonctions.**********

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis la loi n°83-663 du 22 juillet 1983, le Département du Pas-de-Calais est compétent en matière de randonnée et assure la mise en œuvre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée permettant de faciliter la pratique de la randonnée et de sauvegarder les chemins ruraux.

Sollicitée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la commune de Noyelles-sous-Lens, la commission permanente du Conseil Départemental du 15 septembre 2025, a examiné et adopté le projet d'inscription des parcours de la station de trail et de marche nordique de la commune au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 062-216206284-20251211-17_10DEC25-DE

Notre commune étant concernée par ces parcours, il y a lieu pour l'assemblée d'autoriser l'inscription des tronçons au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée pour la pratique trail et marche nordique.

Cette inscription conférerait ainsi à ces tracés une protection légale opposable, transcrite dans les documents d'urbanisme.

Monsieur Le Maire propose et demande l'autorisation à l'assemblée de :

- d'inscrire au PDIPR les tronçons appartenant à la commune (domaine public ou privé) ;

- réaliser du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les Comités sportifs (randonnée pédestre, équestre, vtt, …) ;

- de permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'ensemble des tronçons communaux de l'itinéraire ;

- s'engager à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement ;

- émettre un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins (et/ou des parcelles) situés sur le territoire de la commune mais ne lui appartenant pas.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
OUI l'exposé de son Président,
AUTORISE Monsieur Le Maire à :

- inscrire au PDIPR les tronçons appartenant à la commune (domaine public ou privé) ;

- réaliser du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les Comités sportifs (randonnée pédestre, équestre, vtt, …) ;

- permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'ensemble des tronçons communaux de l'itinéraire ;

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 062-216206284-20251211-17_10DEC25-DE

- s'engager à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement ;

- émettre un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins (et/ou des parcelles) situés sur le territoire de la commune mais ne lui appartenant pas.

	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
L'essentiel c'est Noyelles	**26**		
Noyelles, c'est vous	**2**		
TOTAL	**28**		

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et ans susdits. (suivent les signatures). Pour extrait certifié conforme, Noyelles-sous-Lens, le 11 décembre 2025.

Signé électroniquement par : Alain ROGER
Date de signature : 16/12/2025
Qualité : Maire de NOYELLES-SOUS-LENS

DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE LENS

CANTON
DE BULLY LES MINES

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'ANGRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : CM-29-04-2026-11

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Mme SAINT-MACHIN Annick Maire, à la suite de la convocation du seize avril 2026, adressée individuellement à chaque conseiller en exercice, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi et publiée le vingt et un avril 2026.

***Etaient présents** : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de : AUBERGER Alain ayant donné pourvoir à SAINT- MACHIN Annick.*
Est désignée secrétaire de séance : Florence CHOJNACKI
Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18 h00.

Objet : inscription au PDIPR

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal que le Département du Pas-de-Calais, conformément à l'article L.361-1 du Code de l'Environnement, a décidé d'établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) destiné à sauvegarder les chemins présentant un intérêt pour la promenade et la randonnée.

Il est proposé d'inscrire le parcours de la station Trail Liévin/Vivalley sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant l'intérêt que porte cette activité sur les chemins suivants :

Tronçon	Référence cadastrale	Dénomination du chemin	Statut (public ou privé)	Propriétaire
15		Rue Maurice Garin	Public	Commune
16		Chemin	Public	Commune
17	AI 95	Chemin	Privé	Département
18		Rue Léon Degreaux (RD 51)	Public	Département
19	AI 95	Bois des Bruyères	Privé	Département

-PROPOSE l'inscription au PDIPR de ces tronçons appartenant à la commune (domaine public ou privé) ;

- AUTORISE la réalisation du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les comités sportifs (randonnée pédestre, équestre, vtt...) ;

-**S'ENGAGE** à proposer un itinéraire approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement ;

- **EMET** un avis favorable sur l'inscription au PDIPR des chemins (et/ou des parcelles) situés sur le territoire de la commune de Angres mais ne lui appartenant pas.

La présente délibération sera transmise en Préfecture. Elle sera affichée en Mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Conseillers en exercice	27
Présents	26
Nombre de votants	27
Nombre de procurations	1
Pour	27
Contre	0
Abstentions	0

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
ANGRES, le 30 AVRIL 2026,
La Maire, Annick SAINT-MACHIN

MAIRIE D'ANGRES 62143

La secrétaire de séance
CHOJNACKI Florence

REÇU EN PREFECTURE
le 04/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-062-216200329-20260429-DELIB290426

Commune d'ANGRES

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
10	AI	95	Bois des Bruyères	Privé	**Département**
15			Rue Maurice Garin	Public	**Commune**
16			Chemin	Public	**Commune**
17	AI	95	Chemin	Privé	**Département**
18			Rue Léon Degreaux (RD 51)	Public	**Département**

Commune d'AVION

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
5	AI	3, 7, 34 et 35	Chemin	Privé	**Commune**
8			Chemin de Givenchy	Public	
13			Bois de Givenchy	Privé	
14	BL	10, 14, 17 et 125	Chemin de Givenchy	Privé	Département
15			Rue Emile Michel	Public	Commune
16			Rue Pierre Curie	Public	Commune
17	AD	256 et 257	Rue du Docteur Roux	Privé	CALL
18	AD	6 à 17, 208, 224 et 226	Chemin	Privé	Commune
19	AD	3, 7, 34 et 35	Chemin	Privé	Commune
20	AI	34	Chemin	Privé	Commune
21	AH	132	Chemin	Privé	Commune
22	AI	11, 34, 36 et 41	Chemin	Privé	Commune
23	AD	226	Chemin	Privé	Commune
24	BM	87	Chemin	Privé	Commune de Liévin

Commune d'ELEU-DIT-LEAUWETTE

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
2			Rue Louis Virel	Public	**Commune**
3			Rue Henri Darras	Public	**Commune**
6	AD	267 et 305	Le Carreau de Fosse	Privé	**CALL**
7	AD	39	Le Marais	Privé	**Commune**
8	AC	774	Le Rivage	Privé	**CALL**
9			Rue Gabriel Peri	Public	**Commune**
10	AD	267 et 305	Chemin	Privé	CALL
11	AD	302	Chemin	Privé	Syndicat intercommunal Liévin-Eleu
12	AD	276, 293 et 295	Chemin	Privé	Commune
13	AC	825, 826, 840 et 955	Chemin	Privé	Syndicat intercommunal Liévin-Eleu
14	AC	760, 762 et 836	Chemin	Privé	CALL
15	AC	773 et 862	Chemin	Privé	Syndicat intercommunal Liévin-Eleu

16	AC	737	Chemin	Privé	Commune
17	AC	737	Chemin	Privé	Commune
18	AC	389 et 390	Chemin	Privé	Syndicat intercommunal Liévin-Eleu
19			Rue Suzanne Blin	Public	Commune
20			Rue Emile Michel	Public	Commune

Commune de GIVENCHY-EN-GOHELLE

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
11			CR dit de Lens	Privé	Commune
13	AB	6,7,8,et 11	Le Bois de Givenchy	Privé	Département
14			CR 7 de Liévin	Privé	Commune
15	AB	38, 253, 258 et 261	Le Bois de Givenchy	Privé	Département
16	AB	75	Le Bois de Givenchy	Privé	Département
27			CR 7 de Liévin	Privé	Commune
28	AB	29	Le Bois de Givenchy	Privé	Département
29	AB	7	Le Bois de Givenchy	Privé	Département

Commune de LIEVIN

N° de tronçon	**Références cadastrales**		**Dénomination du Chemin**	**Statut**	**Propriétaire**
20	BT	148, 162, 164, 167 et 187	Chemin	Privé	**Territoires 62**
21	BT	148, 186 et 187	Chemin	Public	**Commune**
22			Rue de Cracovie	Public	**Commune**
23			Rue Maurice Garin	Public	**Commune**
24	BT	135, 141, 148, 161,	Chemin	Privé	**Territoires 62**
25	BR	87	Mail Christian Pointloup	Privé	**Commune**
26	BR	119, 120, 429 et 430	Chemin	Public	**Commune**
27	BO	50	Chemin	Public	**Commune**
28	BO	49	Chemin	Public	**CALL**
29	BO	50	Chemin	Public	**Commune**
30	BO	49	Chemin	Public	**CALL**
31	BO	51	Chemin	Public	**Commune**
32	BO	49	Chemin	Public	**CALL**
33	BO	48	Chemin	Public	**Commune**
34			Rue François Coppée	Public	**Commune**
35	BO	127	Chemin	Public	**Commune**
36	BO	51	Chemin	Public	**Commune**
37	BP	16	Chemin	Public	**Commune**
38	BP	48	Chemin	Public	**Commune**
39	BT	165, 180 et 181	Chemin	Public	**Territoires 62**

Commune de FOUQUIERES-LES-LENS

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
1	AI	3	Chemin (AK248 et 3)	Privé	Commune
3	AL	584 et 291	Terrils du Marais de Fouquières	Privé	Commune
2	AK	248 et 3	Chemin	Privé	Commune

Commune de HARNES

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
3	AC	36 et 79	Les Platrières Sud	Privé	Commune
5	AE	865	Chemin de Halage	Privé	Etet
6	AC	871, 870, 985, 988 et 935	Chemin	Privé	Commune
7			Chemin de Halage	Privé	VNF
8	AE	845	Chemin	Privé	Commune
9			Passerelle	Public	Commune
10	AE	411	Chemin	Privé	Commune
11	AC	176	Chemin	Privé	Commune
12	AC	176	Chemin	Privé	Commune
13	AC	176 et 2	Chemin	Privé	Commune
14	AC	176 et 13	Chemin	Privé	Commune
15	AC	99 et 179	Les Platières Sud	Privé	Commune
16	AC	179	Les Platières Sud	Privé	Commune
17	AC	162, 149 50 et 182	Lagunage	Privé	Commune
18	AC	182 et 54	Chemin	Privé	Commune
19	AE	90, 411 et 91	Le Marais d'Annay	Privé	Commune

Commune de LOISON-SOUS-LENS

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
1			Chemin de Halage	Privé	VNF
14	AB	685	Chemin	Privé	Commune
15			Rue Geaorges Rainguez (D162)	Public	Département
16	AB	441 et 442	Chemin	Privé	Commune
17	AM	152	Chemin	Privé	VNF
18	AM	136	Chemin	Privé	Maurice BIGOTTE Lucette DRZDZYNSKI
19	AM	153	Chemin de halage	Privé	Commune
20	AM	91	Chemin	Privé	Alfons LEWANDOWSKI 51, rue de Varsovie
21	AM	228	Chemin	Privé	VNF
22	AC	1	Chemin	Privé	Commune
23	AC	46	Chemin	Privé	Commune
24	AN	5	Le Marais de Langles	Privé	Commune

Commune de NOYELLES-SOUS-LENS

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
1			Rue Geaorges Rainguez (D162)	Public	Département
2	AM	707	Le Marais Ouest	Privé	Commune
3			Chemin de halage	Public	VNF
4	AM	304	Chemin	Privé	Commune
5	AC	1	Chemin	Privé	Commune
6	AC	46, 3, 155, 170, 166,	Le Marais Est	Privé	Commune
7			Le Marais Est	Public	Etat
8			Rue Geaorges Rainguez (D162)	Public	Département
9			Le Marais Est	Public	Etat
10	AC	251	le Marais Est	Privé	Commune
11			Rue du 10 mars	Public	Commune
12	AC	190, 188, 186, 184, 61, 60,	Lavoir de Fouquières	Privé	Commune
13	AC	64	Chemin	Privé	Commune
14	AC	70 et 72	Chemin	Privé	Commune

Commune de HARNES

Parcours de marche nordique

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
3	AC	179	Chemin	Privé	Commune
5	AE	865	Chemin de halage	Privé	DDTM
7	AC	112	Chemin de halage	Privé	DDTM
8	AE	845	Chemin	Privé	Commune
9	AE	865	Passerelle	Privé	DDTM
12	AC	176	Chemin de halage	Privé	Commune
14	AC	176 et 13	Chemin	Privé	Commune
15	AC	99 et 179	Chemin	Privé	Commune
16	AC	179	Chemin	Privé	Commune
17	AC	162	Chemin	Privé	Commune
18	AC	162, 149 50 et 183	Chemin	Privé	Commune
19	AC	54	Chemin	Privé	Commune de Fouquières-les-Lens
20	AE	90, 411 et 91	Chemin	Privé	Commune
21	AE	91	Chemin	Privé	Commune
22	AC	871, 870, 985, 988 et 935	Chemin de halage	Privé	Commune
23	AC AE	176 411	Chemin de halage	Privé	Commune
24	AC	176	Chemin de halage	Privé	Commune
25	AC	179, 197 et 199	Chemin	Privé	Commune
26	AC	111 et 54	Chemin	Privé	Commune de Fouquières-les-Lens
27	AC	182 et 54	Chemin	Privé	Commune de Fouquières-les-Lens
28	AC	149	Chemin	Privé	Commune

28	AC	149 et 50	Chemin	Privé	Commune
30	AC	179	Chemin	Privé	Commune
31	AC	179	Chemin	Privé	Commune
32			Passerelle	Public	DDTM
33			Chemin de halage	Public	DDTM
34	AC	112	Chemin de halage	Privé	DDTM
35	AC	176, 2 et 3	Chemin	Privé	Commune
36	AE	865	Chemin de halage	Privé	DDTM

Commune de LOISON-SOUS-LENS

Parcours de marche nordique

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
1			Chemin de halage	Public	DDTM
14	AB	685	Chemin	Privé	Commune
15			Rue Geaorges Rainguez (D162)	Public	Département
19	AM	153	Chemin du Halage	Privé	Commune
24	AN	5	Chemin	Privé	Commune
25	AM	91	Chemin de halage	Public	Commune
26	AM	152	Chemin de halage	Privé	DDTM
27	AM	136	Chemin de halage	Privé	Maurice BIGOTTE Lucette DRZDZYNSKI
28	AM	91	Chemin de halage	Privé	Alfons LEWANDOWSKI 51, rue de Varsovie
29	AM	228	Chemin	Privé	DDTM

Commune de NOYELLES-SOUS-LENS

Parcours de marche nordique

N° de tronçon	Références cadastrales		Dénomination du Chemin	Statut	Propriétaire
1			Rue Geaorges Rainguez (D162)	Public	Département
2	AM	707	Chemin	Privé	DDTM
3			Chemin de halage	Public	DDTM
4	AM	304	Chemin	Privé	Commune
5	AC	1	Chemin	Privé	Commune
7	AC	46 et 3	Chemin	Privé	Commune
8	AC	46, 3, 155, 170, 166, 168, 169,	Chemin	Privé	Commune
9			Chemin	Public	Etat
10			Rue Geaorges Rainguez (D162)	Public	Département
11			Chemin	Public	Etat
12	AC	251	Chemin	Privé	Commune
13	AC	251	Chemin	Privé	Commune
14			Rue du 10 mars	Public	Commune
15	AC	190	Chemin	Privé	Commune
16	AC	57 et 60	Chemin	Privé	Commune
17	AC	57	Chemin	Privé	Commune
18	AC	57 et 64	Chemin	Privé	Commune
19	AC	70 à 72	Chemin	Privé	Commune
20	AC	1 et 3	Chemin	Privé	Commune
21	AC	46	Chemin	Privé	Commune
22	AC	178, 180 et 46	Chemin	Privé	Commune
23	AC	251	Chemin	Privé	Commune
24	AC	190	Chemin	Privé	Commune
25	AC	60 et 57	Chemin	Privé	Commune
26	AC	71, 74 et 75	Chemin	Privé	Commune

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de l'Environnement
Service aménagement, espaces naturels et itinérance

RAPPORT N°74

Canton(s): LENS , HARNES, BULLY-LES-MINES, AVION, LIEVIN
EPCI(s): C. d'Agglo. de Lens - Liévin

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2026

ADOPTION DE LA 14ÈME TRANCHE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR/PDESI)

Lors de la réunion du 15 septembre 2025, la Commission Permanente a adopté le projet de deux stations trails ainsi que deux parcours de marche nordique proposés respectivement par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) et la commune de Noyelles-sous-Lens.

Ces projets permettent d'étendre le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) à d'autres itinérances prévues dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN) approuvé en juin 2018 et compléter le « volet itinérance » du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

Leur inscription au PDIPR, et donc au PDESI, présente l'intérêt d'assurer une protection juridique des chemins garantissant le maintien de leur continuité d'une part, et la pérennité de leur pratique, d'autre part. Cette protection juridique opposable, constitue une obligation légale transcrite dans les documents d'urbanisme.

Les stations trail de la CALL

La CALL a sollicité le Département du Pas-de-Calais pour inscrire au PDIPR deux stations trail situées sur son territoire.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'intercommunalité de proposer des parcours de qualité aux trailers (200 km de parcours sont aujourd'hui balisés) et de proposer une offre cohérente de pratiques sportives pour animer la chaîne des parcs tout en s'inscrivant dans la politique « sport bien être » proposée aux habitants.

Ces deux stations (cf. annexe 2) dont le détail est repris dans le tableau ci-après, concernent 10 communes et représentent un linéaire de 39 km dont 8,5 km (22 %) sont déjà couverts par le PDIPR. La proposition d'inscription concernerait par conséquent 30,5 km.

Nom de la station	Linéaire	Communes concernées
Liévin-Vivalley	23,9 km	Angres, Avion, Eleu-dit-Leauwette, Givenchy-en-Gohelle, Lens, Liévin
Noyelles-sous-Lens	15,1 km	Fouquières-lès-Lens, Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens

Les parcours de marche nordique de Noyelles-sous-Lens

La commune de Noyelles-sous-Lens a sollicité le Département du Pas-de-Calais pour inscrire deux parcours de marche nordique situés dans le parc des berges de la Souchez.

Ce projet complète l'offre du territoire en matière de pratique sportive de pleine nature puisque situé à proximité du terril 94 de Noyelles-sous-Lens (l'Arena terril trail) qui accueille désormais plusieurs équipements permettant d'améliorer la pratique du trail.

Ces deux parcours labellisés par le comité départemental d'athlétisme du Pas-de-Calais concernent les communes de Harnes, Loison-sous-Lens et Noyelles-sous-Lens et représentent un linéaire de 11,8 km dont 2,6 km (22%) déjà couverts par le PDIPR. La procédure d'inscription concernerait donc un linéaire de 9,2 km.

Sollicitées sur ces projets, les communes concernées ont émis un avis favorable à la proposition d'inscription au PDIPR via une délibération dont les copies sont jointes en annexe 3. À noter que la commune de Lens a conditionné son accord sur les tronçons qui la concerne et sa délibération à la finalisation d'une étude de mobilité qu'elle a engagée dans le secteur.

La liste des communes avec la dénomination des concernées est jointe en annexe 4.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article L. 361-1 du Code de l'environnement, d'adopter, la quatorzième tranche du PDIPR concernant les stations trail Liévin-Vivalley et Noyelles-sous-Lens proposées par la CALL d'une part, ainsi que deux parcours de marche nordique proposés par la commune de Noyelles-sous-Lens, d'autre part.

Il est précisé que pour la commune de Lens, les tronçons seront inscrits sous réserve de la réception de sa délibération.

L'inscription de ces itinéraires au PDIPR vaut inscription au PDESI.

La 5ème Commission - Solidarité territoriale et partenariats a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/09/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY